

REPUBLIQUE FRANÇAISE

commune de LASSERRE-PRADERE
COMMUNE

Numéro SIRET : 20007745100017
Poste comptable : TRESORERIE DE GRENADE

Budget primitif **relatif à l'exercice 2026** **voté par Nature**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	(2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1
Investissement	0,00	0,00 (3)	0,00	A2
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	0,00	A3

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 1 531,18	III + IV 51 935,37	B1 50 404,19
Investissement	I 1 531,18	III 51 935,37	B2 50 404,19
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1 50 404,19
Investissement	A2 + B2 50 404,19
Fonctionnement	A3 + B3 0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 531,18
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	1 531,18
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 51 935,37
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	51 935,37
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	336 642,94	258 388,86

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 531,18	51 935,37
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde positif) 27 849,89

= =

Total de la section d'investissement (2)	338 174,12	338 174,12
---	-------------------	-------------------

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 917 101,16	1 380 187,91

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 536 913,25

= =

Total de la section de fonctionnement (3)	1 917 101,16	1 917 101,16
--	---------------------	---------------------

TOTAL DU BUDGET (4)	2 255 275,28	2 255 275,28
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A. imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	12 525,67	1 531,18	56 915,34	56 915,34	58 446,52
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	232 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	221 407,86	0,00	146 701,00	146 701,00	146 701,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		465 933,53	1 531,18	203 616,34	203 616,34	205 147,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	34 818,50	0,00	10 746,00	10 746,00	10 746,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	28 758,91	0,00	29 500,16	29 500,16	29 500,16
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		63 577,41	0,00	40 246,16	40 246,16	40 246,16
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	4 764,08	0,00	11 293,52	11 293,52	11 293,52
Total des dépenses réelles d'investissement		534 275,02	1 531,18	255 156,02	255 156,02	256 687,20

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		81 486,92	81 486,92	81 486,92
041	Opérations patrimoniales (7)	40 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		40 000,00		81 486,92	81 486,92	81 486,92

TOTAL	574 275,02	1 531,18	336 642,94	336 642,94	338 174,12
--------------	-------------------	-----------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	338 174,12
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	127 334,58	51 935,37	27 870,95	27 870,95	79 806,32
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		127 334,58	51 935,37	27 870,95	27 870,95	79 806,32
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	960,00	0,00	960,00	960,00	960,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		55 960,00	0,00	55 960,00	55 960,00	55 960,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	3 969,24	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		187 263,82	51 935,37	83 830,95	83 830,95	135 766,32

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		93 070,99	93 070,99	93 070,99
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		81 486,92	81 486,92	81 486,92
041	Opérations patrimoniales (10)	40 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		40 000,00		174 557,91	174 557,91	174 557,91

TOTAL	227 263,82	51 935,37	258 388,86	258 388,86	310 324,23
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	27 849,89
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	338 174,12
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	93 070,99
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	240 626,40	0,00	245 630,02	245 630,02	245 630,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	298 000,00	0,00	297 800,00	297 800,00	297 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 032 112,67	0,00	1 070 738,98	1 070 738,98	1 070 738,98
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 570 739,07	0,00	1 614 169,00	1 614 169,00	1 614 169,00
66	Charges financières	71 811,83	0,00	71 025,93	71 025,93	71 025,93
67	Charges spécifiques (3)	53 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	100,00		348,32	348,32	348,32
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 695 650,90	0,00	1 742 543,25	1 742 543,25	1 742 543,25

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		93 070,99	93 070,99	93 070,99
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		81 486,92	81 486,92	81 486,92
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		174 557,91	174 557,91	174 557,91

TOTAL	1 695 650,90	0,00	1 917 101,16	1 917 101,16	1 917 101,16
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 917 101,16
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	12 585,02	0,00	9 890,00	9 890,00	9 890,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	155 872,99	0,00	105 872,99	105 872,99	105 872,99
731	Fiscalité locale	792 016,00	0,00	800 524,00	800 524,00	800 524,00
74	Dotations et participations (3)	295 673,00	0,00	352 314,00	352 314,00	352 314,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	13 850,00	0,00	28 100,00	28 100,00	28 100,00
Total des recettes de gestion courante		1 279 997,01	0,00	1 297 700,99	1 297 700,99	1 297 700,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 280 997,01	0,00	1 298 700,99	1 298 700,99	1 298 700,99

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		81 486,92	81 486,92	81 486,92
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		81 486,92	81 486,92	81 486,92

TOTAL	1 280 997,01	0,00	1 380 187,91	1 380 187,91	1 380 187,91
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	536 913,25
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 917 101,16
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	93 070,99	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 746,00	0,00	10 746,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	29 500,16	0,00	29 500,16
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	58 446,52	0,00	58 446,52
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	146 701,00	0,00	146 701,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		81 486,92	81 486,92
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	11 293,52	0,00	11 293,52
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		256 687,20	81 486,92	338 174,12

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	338 174,12
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	245 630,02		245 630,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	297 800,00		297 800,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 070 738,98	0,00	1 070 738,98
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	71 025,93	0,00	71 025,93
67	Charges spécifiques (9)	57 000,00	0,00	57 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	348,32	81 486,92	81 835,24
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		93 070,99	93 070,99
Dépenses de fonctionnement – Total		1 742 543,25	174 557,91	1 917 101,16

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 917 101,16
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	55 000,00	0,00	55 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	79 806,32	0,00	79 806,32
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	960,00	0,00	960,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		81 486,92	81 486,92
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		93 070,99	93 070,99
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		135 766,32	174 557,91	310 324,23

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	27 849,89
--	------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	338 174,12
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	1 000,00		1 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	9 890,00		9 890,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	105 872,99		105 872,99
731	Fiscalité locale	800 524,00		800 524,00
74	Dotations et participations (8)	352 314,00		352 314,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	28 100,00	0,00	28 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	81 486,92	82 486,92
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 298 700,99	81 486,92	1 380 187,91

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	574 275,02	1 531,18	0,00	336 642,94	336 642,94	0,00	336 642,94	338 174,12
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 525,67	1 531,18	0,00	56 915,34	56 915,34	0,00	56 915,34	58 446,52
204 Subventions d'équipement versées (9)	232 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	221 407,86	0,00	0,00	146 701,00	146 701,00	0,00	146 701,00	146 701,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	465 933,53	1 531,18	0,00	203 616,34	203 616,34	0,00	203 616,34	205 147,52
10 Dotations, fonds divers et réserves	34 818,50	0,00	0,00	10 746,00	10 746,00	0,00	10 746,00	10 746,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	28 758,91	0,00	0,00	29 500,16	29 500,16	0,00	29 500,16	29 500,16
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	63 577,41	0,00	0,00	40 246,16	40 246,16	0,00	40 246,16	40 246,16
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	4 764,08	0,00	0,00	11 293,52	11 293,52	0,00	11 293,52	11 293,52
Total des dépenses réelles	534 275,02	1 531,18	0,00	255 156,02	255 156,02	0,00	255 156,02	256 687,20
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	81 486,92	81 486,92	0,00	81 486,92	81 486,92
041 Opérations patrimoniales (7)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	40 000,00	0,00	0,00	81 486,92	81 486,92	0,00	81 486,92	81 486,92
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées								338 174,12
---	--	--	--	--	--	--	--	-------------------

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	227 263,82	51 935,37	258 388,86	258 388,86	310 324,23
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	127 334,58	51 935,37	27 870,95	27 870,95	79 806,32
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	127 334,58	51 935,37	27 870,95	27 870,95	79 806,32
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	960,00	0,00	960,00	960,00	960,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	55 960,00	0,00	55 960,00	55 960,00	55 960,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	3 969,24	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	187 263,82	51 935,37	83 830,95	83 830,95	135 766,32
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		93 070,99	93 070,99	93 070,99
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00		81 486,92	81 486,92	81 486,92
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	40 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	40 000,00		174 557,91	174 557,91	174 557,91
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					27 849,89
Affectation au compte 1068 (8)					0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	

Total des recettes d'investissement cumulées					338 174,12
---	--	--	--	--	-------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
 (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
 (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
 (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	574 275,02	1 531,18	0,00	336 642,94	336 642,94	0,00	336 642,94	338 174,12
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	12 525,67	1 531,18	0,00	56 915,34	56 915,34	0,00	56 915,34	58 446,52
203	12 525,67	1 531,18		51 915,34	51 915,34	0,00	51 915,34	53 446,52
2051	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
204	232 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	232 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	221 407,86	0,00	0,00	146 701,00	146 701,00	0,00	146 701,00	146 701,00
2131	139 600,00	0,00		30 701,00	30 701,00	0,00	30 701,00	30 701,00
2135	11 548,00	0,00		51 100,00	51 100,00	0,00	51 100,00	51 100,00
2138	23 579,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2156	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
2158	2 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2182	36 000,00	0,00		39 600,00	39 600,00	0,00	39 600,00	39 600,00
2183	7 780,86	0,00		5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00	5 300,00
2184	900,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	465 933,53	1 531,18	0,00	203 616,34	203 616,34	0,00	203 616,34	205 147,52
10	34 818,50	0,00		10 746,00	10 746,00		10 746,00	10 746,00
10226	34 818,50	0,00		10 746,00	10 746,00		10 746,00	10 746,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			
16	28 758,91	0,00		29 500,16	29 500,16		29 500,16	29 500,16
1641	28 508,91	0,00		29 250,16	29 250,16		29 250,16	29 250,16
165	250,00	0,00		250,00	250,00		250,00	250,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	63 577,41	0,00	0,00	40 246,16	40 246,16	0,00	40 246,16	40 246,16
45...	4 764,08	0,00	0,00	11 293,52	11 293,52	0,00	11 293,52	11 293,52
458101	4 764,08	0,00		11 293,52	11 293,52	0,00	11 293,52	11 293,52
Total des dépenses réelles	534 275,02	1 531,18	0,00	255 156,02	255 156,02	0,00	255 156,02	256 687,20
040	0,00			81 486,92	81 486,92		81 486,92	81 486,92
040	0,00			81 486,92	81 486,92		81 486,92	81 486,92
198	0,00			81 486,92	81 486,92		81 486,92	81 486,92
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	40 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
204412	40 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	40 000,00			81 486,92	81 486,92		81 486,92	81 486,92

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	227 263,82	51 935,37	258 388,86	258 388,86	310 324,23
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	127 334,58	51 935,37	27 870,95	27 870,95	79 806,32
1323 Subv. non transf. Départements	67 048,33	30 307,76	14 670,95	14 670,95	44 978,71
13461 Dot. équip.territoires ruraux non transf	60 286,25	21 627,61	13 200,00	13 200,00	34 827,61
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	127 334,58	51 935,37	27 870,95	27 870,95	79 806,32
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
10222 FCTVA	15 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
10226 Taxe d'aménagement	40 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	960,00	0,00	960,00	960,00	960,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	960,00	0,00	960,00	960,00	960,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	55 960,00	0,00	55 960,00	55 960,00	55 960,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	3 969,24	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	187 263,82	51 935,37	83 830,95	83 830,95	135 766,32
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		93 070,99	93 070,99	93 070,99
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	0,00		81 486,92	81 486,92	81 486,92
28041512 <i>Subv. Gpnt : Bâtiments, installations</i>	0,00		81 486,92	81 486,92	81 486,92
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	40 000,00		0,00	0,00	0,00
458201 <i>Opération sous mandat n°01</i>	40 000,00		0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****B****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 695 650,90	0,00	0,00	1 917 101,16	1 917 101,16	0,00	1 917 101,16	1 917 101,16
011	Charges à caractère général (3)	240 626,40	0,00	0,00	245 630,02	245 630,02	0,00	245 630,02	245 630,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	298 000,00	0,00		297 800,00	297 800,00		297 800,00	297 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 032 112,67	0,00	0,00	1 070 738,98	1 070 738,98	0,00	1 070 738,98	1 070 738,98
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 570 739,07	0,00	0,00	1 614 169,00	1 614 169,00	0,00	1 614 169,00	1 614 169,00
66	Charges financières	71 811,83	0,00		71 025,93	71 025,93		71 025,93	71 025,93
67	Charges spécifiques (3)	53 000,00	0,00		57 000,00	57 000,00		57 000,00	57 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	100,00			348,32	348,32		348,32	348,32
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	124 911,83	0,00	0,00	128 374,25	128 374,25	0,00	128 374,25	128 374,25
	Total des dépenses réelles	1 695 650,90	0,00	0,00	1 742 543,25	1 742 543,25	0,00	1 742 543,25	1 742 543,25
023	Virement à la section d'investissement	0,00			93 070,99	93 070,99		93 070,99	93 070,99
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			81 486,92	81 486,92		81 486,92	81 486,92
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00			174 557,91	174 557,91		174 557,91	174 557,91

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)**0,00****Total des dépenses de fonctionnement cumulées****1 917 101,16**

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 280 997,01	0,00	1 380 187,91	1 380 187,91	1 380 187,91
013	Atténuations de charges (2)	10 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	12 585,02	0,00	9 890,00	9 890,00	9 890,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	155 872,99	0,00	105 872,99	105 872,99	105 872,99
731	Fiscalité locale	792 016,00	0,00	800 524,00	800 524,00	800 524,00
74	Dotations et participations (2)	295 673,00	0,00	352 314,00	352 314,00	352 314,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	13 850,00	0,00	28 100,00	28 100,00	28 100,00
	Total des recettes de gestion des services	1 279 997,01	0,00	1 297 700,99	1 297 700,99	1 297 700,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Total des recettes réelles	1 280 997,01	0,00	1 298 700,99	1 298 700,99	1 298 700,99
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		81 486,92	81 486,92	81 486,92
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		81 486,92	81 486,92	81 486,92

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	536 913,25
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 917 101,16
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE****B1**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 695 650,90	0,00	0,00	1 917 101,16	1 917 101,16	0,00	1 917 101,16	1 917 101,16
011	Charges à caractère général (4)	240 626,40	0,00	0,00	245 630,02	245 630,02	0,00	245 630,02	245 630,02
60611	Eau et assainissement	2 100,00	0,00		2 020,00	2 020,00	0,00	2 020,00	2 020,00
60612	Énergie - Électricité	46 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
60621	Combustibles	1 200,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
60622	Carburants	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60623	Alimentation	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60631	Fournitures d'entretien	1 600,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60636	Vêtements de travail	600,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	15 000,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
613	Locations	9 576,00	0,00		9 800,00	9 800,00	0,00	9 800,00	9 800,00
61521	Entretien terrains	6 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 500,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	32 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	4 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6161	Multirisques	8 500,00	0,00		9 996,02	9 996,02	0,00	9 996,02	9 996,02
617	Études et recherches	0,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
618	Divers	900,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	3 000,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
623	Pub., publications, relations publiques	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
625	Déplacements et missions	500,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	4 100,00	0,00		5 350,00	5 350,00	0,00	5 350,00	5 350,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 500,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	14 449,57	0,00		21 664,00	21 664,00	0,00	21 664,00	21 664,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6288	Autres services extérieurs	55 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	3 100,83	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	298 000,00	0,00		297 800,00	297 800,00		297 800,00	297 800,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
6411	Personnel titulaire	120 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
6413	Personnel non titulaire	38 000,00	0,00		22 500,00	22 500,00		22 500,00	22 500,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	80 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
6470	Autres charges sociales	1 500,00	0,00		1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
648	Autres charges de personnel	55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 032 112,67	0,00	0,00	1 070 738,98	1 070 738,98	0,00	1 070 738,98	1 070 738,98
65311	Indemnités de fonction	40 000,00	0,00		59 000,00	59 000,00		59 000,00	59 000,00
65313	Cotisations de retraite	1 600,00	0,00		2 200,00	2 200,00		2 200,00	2 200,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 800,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
65315	Formation	470,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
65316	Frais de représentation du maire	50 000,00	0,00		56 000,00	56 000,00		56 000,00	56 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	90,00	0,00		150,00	150,00		150,00	150,00
6541	Créances admises en non-valeur	300,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
6553	Service d'incendie	16 505,60	0,00		16 720,17	16 720,17		16 720,17	16 720,17
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
65568	Autres contributions	745 699,61	0,00		724 753,56	724 753,56		724 753,56	724 753,56
6558	Autres contributions obligatoires	45 147,46	0,00		57 275,25	57 275,25		57 275,25	57 275,25
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	10 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	7 500,00	0,00		7 840,00	7 840,00		7 840,00	7 840,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65888	Autres	50 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
65886	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 570 739,07	0,00	0,00	1 614 169,00	1 614 169,00	0,00	1 614 169,00	1 614 169,00
66	Charges financières	71 811,83	0,00		71 025,93	71 025,93		71 025,93	71 025,93
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 811,83	0,00		16 025,93	16 025,93		16 025,93	16 025,93
6688	Autres	55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
67	Charges spécifiques (4)	53 000,00	0,00		57 000,00	57 000,00		57 000,00	57 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	53 000,00	0,00		57 000,00	57 000,00		57 000,00	57 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	100,00			348,32	348,32		348,32	348,32
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	100,00			348,32	348,32		348,32	348,32
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	124 911,83	0,00	0,00	128 374,25	128 374,25		128 374,25	128 374,25
	Total des dépenses réelles	1 695 650,90	0,00	0,00	1 742 543,25	1 742 543,25	0,00	1 742 543,25	1 742 543,25
023	Virement à la section d'investissement	0,00			93 070,99	93 070,99		93 070,99	93 070,99
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			81 486,92	81 486,92		81 486,92	81 486,92
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			81 486,92	81 486,92		81 486,92	81 486,92
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00			174 557,91	174 557,91		174 557,91	174 557,91

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 280 997,01	0,00	1 380 187,91	1 380 187,91	1 380 187,91
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	7 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6459	Remb.charges secu.sociale et prévoyance	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourist sur autres charges sociales	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	12 585,02	0,00	9 890,00	9 890,00	9 890,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	780,00	0,00	780,00	780,00	780,00
7032	Stationnement et location voie publique	3 795,02	0,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00
70688	Autres prestations de services	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	510,00	0,00	510,00	510,00	510,00
70878	Remb. frais par des tiers	3 000,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	500,00	0,00	100,00	100,00	100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	155 872,99	0,00	105 872,99	105 872,99	105 872,99
73211	Attribution de compensation	105 872,99	0,00	105 872,99	105 872,99	105 872,99
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	792 016,00	0,00	800 524,00	800 524,00	800 524,00
73111	Impôts directs locaux	792 016,00	0,00	789 675,00	789 675,00	789 675,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	10 849,00	10 849,00	10 849,00
74	Dotations et participations (3)	295 673,00	0,00	352 314,00	352 314,00	352 314,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	116 311,00	0,00	115 154,00	115 154,00	115 154,00
741121	DSR des communes	117 371,00	0,00	120 840,00	120 840,00	120 840,00
741127	DNP des communes	53 762,00	0,00	50 560,00	50 560,00	50 560,00
742	Dot. aux élus locaux	293,00	0,00	4 188,00	4 188,00	4 188,00
744	FCTVA	4 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	572,00	572,00	572,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	3 936,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	13 850,00	0,00	28 100,00	28 100,00	28 100,00
752	Revenus des immeubles	12 850,00	0,00	13 100,00	13 100,00	13 100,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75888	Autres	1 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 279 997,01	0,00	1 297 700,99	1 297 700,99	1 297 700,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 280 997,01	0,00	1 298 700,99	1 298 700,99	1 298 700,99
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	81 486,92	81 486,92	81 486,92
77681	Neutralisation des amortissements	0,00	0,00	81 486,92	81 486,92	81 486,92
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		81 486,92	81 486,92	81 486,92

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscales » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				455 479,04									
1641 Emprunts en euros (total)				455 479,04									
5153980	28/08/2017	30/09/2017	01/02/2018	100 000,00	F		1,740	1,740		T	C	O	A-1
557405	08/08/2016	01/09/2016	09/02/2017	170 000,00	F		1,234	1,234		T	P	O	A-1
931176	13/10/2000	25/10/2000	01/11/2001	45 479,04	R		4,300	0,000		A	X	O	A-1
MON254028EUR	14/12/2007	17/12/2007	01/04/2008	70 000,00	F		4,200	4,200		A	P	O	A-1
MON501030EUR	02/10/2014	05/11/2014	01/03/2015	70 000,00	F		4,860	4,860		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00			2,580	2,580		T	P	O	A-1
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périod- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)		
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					455 479,04											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		263 479,71					22 708,42	4 672,37	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		263 479,71					22 708,42	4 672,37	0,00	0,00
5153980		0,00	A-1	68 421,04	11,00	F		1,740	5 263,16	1 156,18	0,00	0,00
557405		0,00	A-1	127 552,12	16,00	F		1,234	6 368,47	1 544,93	0,00	0,00
931176		0,00	A-1	0,00	28,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
MON254026EUR		0,00	A-1	17 343,67	7,00	R		4,200	1 802,09	293,34	0,00	0,00
MON501030EUR		0,00	A-1	18 890,51	2,00	F		4,860	4 391,94	918,08	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		31 272,37	4,00	F		2,580	4 882,76	759,84	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		263 479,71					22 708,42	4 672,37	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	263 479,71	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	INVESTISSEMENT (total)				0,00
	FONCTIONNEMENT (total)				7 840,00
65748			ADMIR	Association	410,00
65748			BOULES LYONNAISES	Association	200,00
65748			FOYER RURAL	Association	1 450,00
65748			FOYER RURAL - FETE LOCALE	Association	4 100,00
65748			GYM VOLONTAIRE	Association	310,00
65748			SOUVENIRS Français	Association	110,00
65748			TENNIS	Association	150,00
65748			FCPE	Association	500,00
65748			DANSELLA	Association	110,00
65748			POMPIERS	Association	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	1,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint TECHNIQUE	C	OTR		0,00	A 327-5	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 N : Non classé.
 MS : Médico-social.
 SP : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POLJP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2 : Justifié par les besoins de services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
 333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326-352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	27 849,89	27 849,89
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	50 404,19	50 404,19
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	78 254,08	78 254,08

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	78 254,08	78 254,08
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	78 254,08	78 254,08

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	39 996,16	39 996,16
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	229 557,91	229 557,91
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	189 561,75	189 561,75

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		39 996,16	I 39 996,16
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		29 250,16	29 250,16
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	29 250,16	29 250,16
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 746,00	10 746,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	10 746,00	10 746,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		229 557,91	III 229 557,91
Ressources propres externes de l'année (a)		55 000,00	55 000,00
10222	FCTVA	25 000,00	25 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	30 000,00	30 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		174 557,91	174 557,91
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	81 486,92	81 486,92
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	93 070,99	93 070,99

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	1 375 000,00	0,00	48,78	0,00	670 725,00	0,00
TFPNB	34 000,00	0,00	89,83	0,00	30 542,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	14 400,00	0,00	18,61	0,00	2 680,00	0,00
TOTAL	1 423 400,00	0,00			703 947,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/04/2026

Présenté par Le Maire (1),

A LASSERRE-PRADERE, le 28/04/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session ORDINAIRE

A LASSERRE-PRADERE, le 28/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

1 GAUTHIER Maxime	
2 DUPANLOUP Jérôme	
3 LEGALLAIS Emilie	
4 ROS Florian	
5 GIACOMONI-VIEU Magali	
6 ANTON Frédéric	
7 DUMAS Christelle	
BONIN Philippe	
BOSSART-DUDOUEY Sylvie	
CLAVEL Valérie	
CORTESE Marine	
D'ERNEVILLE Régine	
DEMBLANS Hélène	
DESRUISSEAU Johvanna	
IVANEC Sébastien	
LANGLADE Marion	
MERCINIER Romain	
PIHET Jérôme	
POINTET Fanny	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

RAMIREZ Sylvain	
REZIG Laurent	
RICHARD Sylvain	
TAUZIN Christian	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/04/2026, et de la publication le 28/04/2026

A LASSERRE-PRADERE, le 28/04/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.